

comme crucial pour décarboner plusieurs secteurs industriels. Aujourd'hui, la production d'hydrogène, basée quasi exclusivement sur des ressources fossiles, représente environ 2 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. D'où l'importance de remplacer cet hydrogène fossile par une alternative bas carbone. En outre, l'utilisation de l'hydrogène pourrait s'élargir, par exemple pour décarboner la production d'acier ou le transport aérien. Encore faut-il que cet hydrogène soit bas carbone, sinon cela ne règlera rien du tout.

À côté de l'hydrogène vert, il existe aussi des projets basés sur l'hydrogène bleu, c'est-à-dire produit à partir de gaz naturel avec un système de capture du CO<sub>2</sub> émis. Néanmoins, certains doutes existent quant à l'empreinte carbone réelle de l'hydrogène bleu.

#### L'hydrogène ralentit

*"L'Europe connaît une phase de ralentissement après avoir été pendant longtemps le leader du développement de l'écosystème de l'hydrogène bas carbone", commente Léopold Thomas, consultant chez Hincio et expert du marché de l'hydrogène. "Il n'y a eu que 17 nouvelles annonces de projets liés à l'hydrogène bas carbone en Europe en 2024. C'est faible, par exemple par rapport aux 57 nouveaux projets annoncés aux USA et au Canada."*

Cet expert explique le ralentissement européen par plusieurs éléments, dont le prix de l'électricité plus élevé et la plus faible disponibilité des énergies renouvelables en Europe. Or le prix de l'électricité, alimentant les électrolyseurs, est prépondérant dans le coût final de l'hydrogène vert. Mais Léopold Thomas nuance également cette perte de vitesse européenne. *"Il y a une phase de consolidation assez saine qui fait que seuls les projets les plus viables sont conservés, déclare-t-il. En outre, l'Europe reste leader du nombre de projets en développement. Elle dispose d'une offre technologique très solide, d'un tissu industriel très dense et diversifié ainsi que d'une volonté politique sans équivalent."*

Un rapport de l'Hydrogen Council, le lobby mondial du secteur, montre effectivement que, sur les 1572 projets liés à l'hydrogène bas carbone annoncés dans le monde, 40 % sont en Europe, contre 20 % en Amérique du Nord, 10 % en Chine et 10 % en Amérique latine.

Néanmoins, le tableau est complètement différent quand on s'intéresse aux projets qui ont reçu une décision finale d'investissement (ou FID). Au niveau mondial, les projets ayant reçu leur FID représentent une production cumulée de 4,6 millions de tonnes d'hydrogène bas carbone. Or, sur ce to-

tal, 2,4 millions de tonnes viennent des USA et du Canada, 1,4 million de tonnes de Chine, et à peine 300 000 tonnes d'Europe. Bref, l'Europe semble très en retard comparée à ses deux concurrents.

Notons que les USA se basent avant tout sur l'hydrogène bleu. La Chine et l'Europe se basent plutôt sur la production d'hydrogène vert.

#### Loin de l'ambition de REPowerEU

L'UE s'était fixé comme ambition, dans son plan REPowerEU, de produire 10 millions de tonnes d'hydrogène vert sur son territoire et d'en importer 10 millions de tonnes d'ici 2030. Avec 300 000 tonnes de production ayant reçu une décision finale

d'investissement, on est donc loin du compte.

Mais l'ambition affichée dans REPowerEU a été considérée comme irréaliste par la Cour des comptes européenne. En effet, les objectifs européens 2030, légalement contraignants, sont loin de nécessiter une telle quantité d'hydrogène vert. Selon Hydrogen Europe, le lobby du

secteur en Europe, les raffineries ainsi que les usines d'engrais et de produits chimiques n'auraient besoin "que" de 2 millions de tonnes d'hydrogène vert pour respecter leurs objectifs climatiques. Et comme l'hydrogène vert coûte encore deux fois plus cher que son homologue fossile, on ne voit pas pourquoi les industries en consommeraient davantage que l'obligation légale...

En outre, Léopold Thomas estime que de nombreux projets européens attendent leurs permis ainsi que la transposition de la dernière réglementation européenne sur les énergies renouvelables pour obtenir une décision finale d'investissement. *"En comptant les projets qui ont un niveau de développement élevé, la capacité européenne de production passe de 300 000 à 3 millions de tonnes à l'horizon 2030, soit 10 fois plus", explique-t-il.*

Notons que l'Europe n'est pas la seule région du monde en retard. Selon le rapport de l'Hydrogen Council, les projets liés à l'hydrogène bas carbone ont reçu une décision finale d'investissement pour un total de 75 milliards de dollars. C'est... huit fois moins "que ce qui serait nécessaire pour décarboner les systèmes énergétiques mondiaux", estime ce rapport.

Si les États-Unis ont frappé fort avec l'IRA, le plan de soutien de Joe Biden en faveur des technologies bas carbone, les règles précises du crédit d'impôt pour l'hydrogène bas carbone se sont fait attendre. En outre, ces règles pourraient être détricotées par Donald Trump...

Laurent Lambrecht

## L'exonération fiscale du seul livret fait débat

■ La N-VA a rédigé une proposition de loi. Les autres partis de l'Arizona veulent aborder la question de l'exonération dans une réforme plus globale.

Il est bien connu que si le livret d'épargne rencontre un tel succès en Belgique, ce n'est pas grâce aux taux d'intérêt proposés, qui restent en moyenne extrêmement bas (au-dessous de 1 %), mais en raison de son avantage fiscal. En effet, ce produit bénéficie d'une exonération fiscale jusqu'à 1 020 euros d'intérêts. Au-delà de ce seuil, le précompte payé est de 15 %, alors que les placements dans des fonds, des obligations ou des actions sont soumis à un précompte de 30 % dès le premier euro de revenu.

La Commission européenne a jugé ce régime discriminatoire et a saisi la Cour de justice européenne. Elle reproche à la Belgique d'avoir des critères (imposés par la loi) trop complexes pour qu'un compte d'épar-

gne d'une banque étrangère puisse bénéficier de l'avantage fiscal. Ce qui induit un avantage pour les banques belges.

Plusieurs ministres ou députés ont déjà essayé dans le passé d'amender le régime actuel, mais ils se sont heurtés à une forte résistance du monde bancaire. Lequel trouve dans le livret d'épargne une source de financement bon marché. Ce sont quelque 300 milliards d'euros qui sont placés sur les carnets de dépôt. Une grande partie de cette somme énorme est reconvertie en crédits hypothécaires.

#### Réforme fiscale plus large

La N-VA et l'Open VLD veulent résoudre ce problème de discrimination. Les deux partis flamands ont ainsi déposé des propositions de loi. Le texte libéral instaure une tranche de 1 800 euros exonérée de précompte, qu'il s'agisse de livrets d'épargne ou de placements, sans toucher ensuite au taux de 15 % pour le livret. La

N-VA préconise une tranche exonérée de 2 000 euros, mais ensuite d'imposer un tarif de 30 %. Son texte a été examiné mardi en commission parlementaire des Finances. Une dizaine d'avis seront demandés, dont ceux de la Cour des comptes, de Testachats, du SPF Finances et de Febelfin. Les Engagés, Vooruit, le CD&V et le MR, soit les autres partenaires de la négociation fédérale, ont, eux, d'emblée fait savoir qu'ils voulaient inclure ce point dans une réforme fiscale plus large, qui est l'un des en-

jeux principaux de la formation d'un gouvernement "Arizona". Sans surprise, Febelfin se montre réservé à l'idée de créer une "grande corbeille épargne et investissements". La fédération du secteur bancaire "préconise le maintien d'un

double système séparé d'exonération fiscale, d'une part pour l'épargne et d'autre part pour les investissements. Nous voulons insister sur le fait que l'épargne est essentielle pour l'octroi des crédits aux ménages et aux entreprises. Environ 97 % des dépôts d'épargne sont ainsi convertis en prêts. Il est donc erroné de dire que ces fonds 'dorment'", nous explique-t-elle.

L'association Testachats est, elle, en revanche "favorable depuis de nombreuses années à une enveloppe fiscale unique pour l'ensemble des revenus de l'épargne et des placements". En plus des placements à revenus fixes, la tranche exonérée "doit comprendre aussi les dividendes d'actions, fonds de placement, ETF, SIR... De cette façon, cela garantit un choix des placements fiscalement neutre, plutôt que guidé par des considérations purement fiscales qui peuvent être en inadéquation avec le profil d'investisseur de chacun", nous dit l'analyste Nicolas Claeys.

Ariane van Caloen